

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA JUSTICE
CABINET DU MINISTRE

ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/141 DU 28/01/2016
PORTANT NOMINATION A TITRE PROVISOIRE ET AFFECTATION D'UN
AGENT DE L'ORDRE JUDICIAIRE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la Loi n°1/006 du 16 juin 2000 portant Statut des Agents de l'Ordre Judiciaire ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice ;

Vu le dossier personnel et administratif de l'intéressée;

ORDONNE

Article 1 : Madame **NDAYISENGA Chantal** est nommée Agent de l'Ordre Judiciaire à Titre Provisoire et affectée au Parquet de la République de KIRUNDO en qualité de Secrétaire en remplacement de **NIYONZIMA Marie**, Matricule 10074963 (204.215) mise à la retraite le 31/12/2015.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 28/01/2016

Aimée Laurentine KANYANA

